



CLASSIQUES
GARNIER

BEAULANT (Rudi), « Table des matières », *Les Pratiques de la grâce des ducs et duchesses de Bourgogne à la fin du Moyen Âge*, p. 665-674

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-15948-3.p.0665](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-15948-3.p.0665)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS	9
AVERTISSEMENT	11
PRÉFACE	13
INTRODUCTION	21

PREMIÈRE PARTIE

LE CADRE INSTITUTIONNEL ET LES PRATIQUES DE LA GRÂCE DANS L'ESPACE BOURGUIGNON

RASSEMBLEMENT DU CORPUS, MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ÉTUDE	37
Les archives départementales de la Côte-d'Or (ADCO)	39
Les lettres de grâce et de rémission	39
Le fonds B II 361	39
Le fonds B 11466	45
Les autres fonds	48
Les pièces de procédure et documents législatifs	50
Les pièces de procédure	50
Les documents législatifs	54
Les registres de comptes des bailliages	55
Les sources de la pratique judiciaire	58
Les archives départementales du Doubs (ADD)	62

Les archives départementales du Nord (ADN)	63
Les lettres de rémission	63
Les registres de l'Audience	63
Les registres des chartes	67
Les fonds divers	68
Les sources législatives	70
Les délégations de pouvoir	70
Les autres actes évoquant le droit de grâce	72
Les comptes de la recette générale	75
Les archives urbaines	78
La bibliothèque municipale de Dijon	78
Les archives municipales de Dijon	79
Le papier du secret	79
Les documents judiciaires	80
Les archives municipales de Beaune	81
Les archives municipales de Besançon	82
Les archives municipales de Douai	82
Les archives nationales (AN)	83
Méthodologie et limites de l'étude	84
Exploitation du corpus et élaboration de la base de données	84
Les lacunes chronologiques du corpus	87
Des disparités géographiques	92
Conclusion	95
L'EXERCICE DU DROIT DE GRÂCE DANS LES PRINCIPAUTÉS BOURGUIGNONNES ET SES ÉVOLUTIONS	97
Le droit de grâce dans l'espace bourguignon avant les ducs Valois	99
La grâce en Bourgogne avant l'avènement de Philippe le Hardi	99
Le droit de grâce sous Eudes IV (1315-1349)	99
Le cas de Philippe de Rouvres (1349-1361)	104
L'exercice de la grâce par Jean II le Bon sur le duché de Bourgogne	106

Le droit de grâce dans les comtés de Bourgogne, Artois et Flandre avant les ducs Valois	109
L'exercice de la grâce par Marguerite de France, comtesse d'Artois et de Bourgogne (1361-1382)	109
Les lettres de rémission de Louis de Male, comte de Flandre, de Nevers et de Reithel (1346-1384)	122
Le droit de grâce de Yolande de Flandre, comtesse de Bar et dame de Cassel (1344-1395)	131
Le droit de grâce et ses évolutions de Philippe le Hardi à Charles le Téméraire (1363-1477)	139
Un exercice partagé entre les ducs et leurs épouses	139
Philippe le Hardi et Marguerite de Male : l'acquisition de l'exclusivité princière (1363-1404)	139
Jean sans Peur et Marguerite de Bavière : des droits de grâce bien distincts (1404-1419)	149
Le droit de grâce de Philippe le Bon et de ses épouses : une souveraineté judiciaire partagée?	155
Le droit de grâce sous Charles le Téméraire : l'exclusivité du duc?	159
Les grâces octroyées par des personnalités extérieures : une contestation de la souveraineté ducale?	161
Les rémissions accordées par des officiers ducaux	162
Les grâces accordées aux premières entrées de princes et princesses étrangers	170
Les grâces royales dans l'espace bourguignon, marqueurs d'une rivalité des pardons	174
Conclusion	179
 LE PROCESSUS DE GRÂCE CRIMINELLE DANS L'ESPACE BOURGUIGNON ET LES ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES DE LA LETTRE DE RÉMISSION	
Le processus de grâce sous les ducs de Bourgogne	183
La requête du suppliant	184
L'octroi du pardon princier et la typologie des formes de grâces	190
La vérification et l'entérinement de la grâce	200
L'enregistrement	208

Les évolutions structurelles de la lettre de rémission	213
L'exposé des faits : un récit de plus en plus étoffé	213
La titulature et la notification	213
Le récit du crime	215
La question de la langue de rédaction	219
Le dispositif, révélateur de normes juridiques et administratives	223
La justification et l'expression de la grâce princière . . .	223
Les clauses du dispositif	226
Rédacteurs des lettres et lieux : les enseignements de l'eschatocole	232
Conclusion	239
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	241

DEUXIÈME PARTIE

CRIME, SOCIÉTÉ ET ARGENT

LES ENJEUX JURIDIQUES,
SOCIAUX ET FINANCIERS DES LETTRES
DE RÉMISSION BOURGUIGNONNES

RÉMISSION ET CRIMINALITÉ DANS L'ESPACE BOURGUIGNON	245
La criminalité remise : diversifiée mais tout de même limitée	248
Une large majorité d'homicides et de crimes contre les personnes	248
Homicides, meurtres et droit de vengeance	248
Les coups et blessures	254
Les infanticides	255
Les viols	257
Les rapt et enlèvements	260
Les crimes contre les biens	263
Les crimes contre les autorités	268
Les crimes de faux	269

Les propos tenus contre les autorités	273
Les trahisons	276
Les rébellions de communautés	279
Les autres cas	282
Les crimes liés au temps de guerre et à la diplomatie . . .	282
Les cas d'évasions	283
Les abus de pouvoir	285
Les autres cas	287
Des crimes irrémédiables ?	290
Les évolutions de la criminalité pardonnée :	
vers une exclusivité de l'homicide ?	295
Une criminalité remise de moins en moins diversifiée	295
Le crime pardonné dans l'espace bourguignon :	
des disparités géographiques	300
Après les faits : l'évolution de la situation du suppliant	
entre le crime et la rémission	303
Une majorité de suppliants en fuite	304
Une proportion élevée de prisonniers	
dans les deux Bourgognes	307
Le comté de Flandre, terre de bannis ?	309
De la norme juridique à la grâce :	
le rapport entre le droit et la rémission	312
Conclusion	318
LA CONSTRUCTION DU SUJET IDÉAL,	
ENTRE NORMES SOCIALES ET JURIDIQUES	321
La qualité sociale du suppliant : un reflet de la société	
des espaces bourguignons ?	324
Une noblesse surreprésentée	324
Les officiers et hommes de guerre	329
Les officiers	329
Les hommes de guerre	333
Les laboureurs	336
Les gens de métier	339
La place minoritaire des femmes	
dans les lettres de rémission	344

Les autres catégories socioprofessionnelles	349
Les bourgeois	349
Les serviteurs	352
Les valets	353
Les bâtards	355
Les marchands	357
Les clercs	358
Légitimer la grâce du prince : les motifs de la rémission	360
La bonne <i>fama</i> du suppliant : un gage de rémissibilité? . . .	361
La paix préalable	369
La légitime défense et la colère :	
l'acceptabilité de l'homicide	374
La place de la victime dans le récit du suppliant	377
Les services rendus au prince : l'apanage des nobles, officiers et hommes de guerre?	384
Les intercessions en faveur des suppliants :	
la mobilisation de réseaux politiques et sociaux	386
Le bon gouvernement de soi : la charge de famille	390
Les autres motifs de la rémission	394
La tentation diabolique	394
La jeunesse et l'ignorance du suppliant	395
La pauvreté	397
La peine subie par le suppliant	398
L'ivresse	400
Du laboureur au chevalier :	
les inégalités devant la rémission	402
Des récits aux longueurs inégales	402
Des compensations inégalement réparties	410
Conclusion	413
LE PRIX DE LA MISÉRICORDE PRINCIÈRE, UNE ÉCONOMIE DE LA GRÂCE?	415
Structure et vocabulaire de la grâce princière dans les sources comptables	418
Des informations complémentaires des lettres de rémission mais souvent laconiques	418

Un vocabulaire diversifié pour désigner la grâce et la nature des sommes versées	422
Le champ lexical de la grâce	422
Diversité et évolution des sommes perçues par les receveurs des bailliages	424
Un cas particulier : la grâce princière dans la recette générale de toutes les finances	428
L'argent des lettres de rémission	432
La quasi-systématisation de l'amende civile	432
Les montants versés : des normes financières ?	442
Le manque d'information des lettres de rémission	442
Les montants payés dans le duché de Bourgogne	445
Les montants payés dans le comté de Bourgogne	448
Le cas particulier de la recette générale de toutes les finances	450
La qualité sociale du suppliant, facteur de l'élaboration du montant de l'amende ?	452
L'usage des deniers de la grâce princière et ses évolutions	457
L'entretien et les réparations du domaine princier	457
L'alimentation des caisses personnelles du duc : le trésor de l'Épargne	459
Création et législation	459
Le receveur de l'Épargne et l'organisation du trésor en Bourgogne	462
La place des amendes civiles dans l'Épargne des deux Bourgognes	468
Conclusion	474
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE	477

TROISIÈME PARTIE

LES ENJEUX POLITIQUES
DE LA GRÂCE DES DUCS DE BOURGOGNE

LA RÉMISSION, OUTIL D'INTÉGRATION ET VECTEUR DE LA SOUVERAINETÉ PRINCIÈRE	481
Rémission et villes : un particularisme flamand?	484
Villes et territoires des Pays-Bas bourguignons : des identités marquées	484
La distinction entre les rémissions et abolitions et la qualification des faits	485
Le pardon des villes, entre grâce et châtement du prince	493
Les villes graciées dans les deux Bourgognes : des cas isolés	498
L'abolition de Philippe le Bon pour la ville de Paris	505
L'opportunisme politique des ducs pour imposer la souveraineté princière	508
La grâce princière comme instrument de fidélisation des sujets	508
Les rémissions du Vendredi Saint	513
Les grâces des premières entrées	516
La lettre de rémission, instrument de la construction d'un État bourguignon?	523
Le rapport entre le suppliant et le prince : une relation dialogique?	524
L'exercice du droit de grâce comme outil de gouvernement et de centralisation	526
Conclusion	531
 GRÂCE PRINCIÈRE ET POUVOIR URBAIN	
Le cas de la ville de Dijon	533
Les institutions judiciaires de la mairie de Dijon et leurs rapports avec le duc de Bourgogne	536

Le tribunal échevinal, un organe judiciaire aux pouvoirs limités	536
Le personnel judiciaire échevinal, entre affirmation de l'identité urbaine et contrôle ducal	541
Les conflits de juridiction et l'usage par la mairie de la grâce princière contre le duc	545
La résistance à la grâce princière	548
L'existence d'un droit de grâce urbain ?	549
L'exclusion de la mairie de la procédure de grâce	551
Les tentatives de contrôle des grâces lors des premières entrées	556
Le cas dijonnais, représentatif du processus de centralisation princière	562
Le criminel pardonné, entre justice urbaine et miséricorde princière. Quelques études de cas	565
Le prévôt Jehan de Marnay : un officier exemplaire ?	566
Gerard Colibet et Guillaume d'Apremont : des récits confus et contradictoires	572
Jehan Baseman dit Brossecaille : l'homicide pour défendre son honneur	575
Le crime de Perrin Gouverneaul le Jeune : un cas énorme ?	577
Jehan Geliot : une simple erreur ?	579
Jehan Arnoul : un crime contre la ville ?	581
Estiennot Jarrot : agresseur puis victime	583
Conclusion	586
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE	589
CONCLUSION GÉNÉRALE	591
SOURCES D'ARCHIVES	599
OUTILS DE TRAVAIL ET SOURCES IMPRIMÉES	607
BIBLIOGRAPHIE	609

INDEX DES NOMS DE PERSONNES	647
TABLE DES FIGURES	659
TABLE DES TABLEAUX	661